L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 7 AVRIL 1883

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

VACHERIE.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse—MARDI, 10 avril 1883, il sera vendu à 11 heures du matin, à l'encoignure de l'Avenue Rogan et de la rue Clark—

La vacherie de M. Rainé se composant de 17 belles vaches laitières, plusieurs avec veaux et les autres sur le point de velar, 1 taureau, 2 chevaux, 1 charrette à lait, 1 ditto à provisions et 2 charrettes à même à la glace, 50 têtes de volaille, etc., etc.

Les baquets, bidons, harnais et tous les ustensiles de la vacherie.

Conditions—Jusqu'à $100 comptant; au-dessus de $100 un an de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.

La vacherie sera donnée au plus fort acquéreur.
6 av—5,7,9,10

Position de prix encoignure des rues Gasquet et Liberté.

Succession de Auguste M. Verret.

No 2323.—Etat de la Louisiane, Paroisse Ste Marie.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienvill et Passage de la Bourse—SAMEDI, 21 avril 1883, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. S. Goode, juge de la Dix-neuvième Cour Judiciaire dans et pour la Paroisse de Ste Marie, en date du 22 mars 1883, la propriété suivante, savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville, étant une partie du lot désigné par le No 6 de l'ilet No 11, renfermé par les rues Liberté, Canal, Franklin et Gasquet, d'après un plan fait par Jos Pilié, arpenteur, le 30 avril 1882; lequel lot de terre formant encoignure aux rues Gasquet et Liberté, mesurant 32 pieds 3 3/8 pouces plus ou moins de face à la rue Gasquet sur 58 pieds plus ou moins de profondeur et face à la rue Liberté—le tout mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, consistant en une maison en briques, occupée comme grocerie et café, contenant cinq chambres, cuisine haute, de quatre chambres, cour carrelée, deux citernes, lieux d'aisances, etc. Louée $42 par mois.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Anatole Ker, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes de ville et d'Etat dues cette année 1883.
20 mars—20,24,31—avril 7,14,21

PAR HOEY & O'CONNOR,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin situé dans un quartier central et payant un bon loyer.

Excellents emplacements d'affaire rue du Canal, rue Royale, Passage de la Bourse et rue de la Douane.

Le tout à des conditions avantageuses.

Succession de Mme Eliza Vance.

No. 6,484—Seconde Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 14 avril 1883, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire ci-dessus le 12 mars 1883, il sera vendu à l'encan les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Propriété rue du Canal.

La propriété en briques et granit, à quatre étages, No 181 rue du Canal, dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Dauphine et Bourgogne; le terrain mesure 30 pieds 5 1/4 pouces de face à la rue du Canal sur 140 pieds 5 pouces de profondeur, et est borné dans le fond par une allée de 20 pieds de largeur, qui s'ouvre sur la rue Bourgogne; cette propriété est maintenant occupée par Mme J. Libermann et est louée jusqu'au 30 septembre à raison de $125 par mois.

Propriété rue Royale.

Trois magasins en briques, à deux étages, Nos 19, 21 et 23 rue Royale, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Bourbon, Canal et Douane; les lots sont désignés par les Nos. 3, 4 et 5, et mesurent comme suit:

Le lot No. 3 touche au "Gem Saloon" et mesure 23 pieds 5 pouces de face à la rue Royale sur une profondeur de 59 pieds 8 pouces, et le magasin en briques à deux étages qui s'y trouve, et connu comme le No. 19 rue Royale, occupé par M. A. M. Tourné (épicier), avec bail jusqu'au 30 septembre 1883, à raison de $85 par mois.

Le lot No 4 touche au lot No 3 et mesure 24 pieds 3 pouces de face à la rue Royale sur une profondeur de 58 pieds 8 pouces, et le magasin en briques à deux étages qui s'y trouve connu comme le No 21 rue Royale, occupé par le restaurant Bergami, avec bail jusqu'au 30 septembre 1883, à raison de $95 par mois.

Le lot No 5 touche au lot No 4 et forme l'encoignure des rues Royale et Douane, et mesure 24 pieds 3 pouces de face à la rue Royale sur une profondeur de 59 pieds 8 pouces, et le magasin en briques à deux étages qui s'y trouve connu comme le No 23 de la rue Royale, occupé par le salon Fabacher, avec bail jusqu'au 30 septembre 1883, à raison de $85 par mois.

Coin de la rue Douane et Passage de la Bourse.

Bâtisses en briques à trois étages No 4 rue Douane et Nos 24 et 26 Passage de la Bourse dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Canal, Chartres et le Passage de la Bourse. Le lot est désigné comme lot No 10 et mesure 82 pieds 6 pouces de face à la rue Douane, 51 pieds 6 pouces de face au Passage de la Bourse, 82 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne du côté de la rue de Chartres, puis la ligne de fond à un angle droit 11 pieds 2 pouces vers le Passage de la Bourse, puis à un angle droit de 11 pieds 3 pouces vers la rue Douane, puis à un angle droit de 21 pieds 4 pouces à la ligne faisant face au Passage de la Bourse, le tout au pied américain. Les bâtisses sont divisées en trois magasins au rez-de-chaussée et bureaux aux étages supérieurs, occupés par Simon Baer, tailleur, Granzin horloger et autres, avec bail jusqu'au 30 septembre 1883, à raison de $65 par mois.

Propriété Passage de la Bourse.

Une bâtisse en briques à trois étages No 16 Passage de la Bourse, entre Canal et Douane, dans le même ilet que la propriété ci-dessus décrite; le lot est désigné par le No 7 et mesure 29 pieds 2 pouces de face au Passage de la Bourse, 32 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne du côté de la rue Douane, 31 pieds 3 pouces sur la ligne du côté de la rue du Canal sur 30 pieds 5 pouces dans le fond, sur une ligne oblique. La bâtisse est occupée par le salon de K. Wagner, et est louée jusqu'au 30 septembre 1883, à raison de $50 par mois.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, ou le tout comptant, au gré des acquéreurs; la portion à crédit, s'il y en a, à un et deux ans et deux ans du jour de la vente, pour des billets souscrits par les acquéreurs, satisfaisants aux syndics, de façon à pouvoir désigner l'encanteur testamentaire, les billets ou coupons portant intérêt au taux de 7 pour cent par an à partir du jour de la vente, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue; la clause pénale de 5 0/0 honoraires d'avocat y comprise en cas de procès pour le recouvrement des dits billets ou coupons.

Les améliorations devront être assurées et les polices d'assurance transférées aux détenteurs des billets, et toutes les autres clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement, en sus du prix de l'adjudication, toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété en 1883, et un dépôt de 10 0/0 au comptant devra être fait.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Samuel Flower, No. 60 rue Carondelet.
13 mars—13 18 24 31—1 7 14 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Action de la Bourse au Coton.

No 7562—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Succession de Christian Schreiber.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—MERCREDI, 11 avril 1883, à midi et demi, il sera vendu, à la Bourse d'encan St-Charles, en vertu d'un arrêt de l'honorable N. H. Rightor, juge de ladite Cour Civile de District en date du 28 mars 1883, à l'encan, pour le compte de ladite succession—

Une action du fonds capital de la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans.

Conditions—Comptant avant le transfert.
21 mars—31,7,8,11 av

PAR O. VALETON.

Sardines! Sardines! Sardines!

Pour le compte de qui il appartiendra.

PAR O. VALETON, encanteur—SAMEDI, 7 avril, à dix heures et demie il sera vendu à l'importer U. S. Warehouse No 4, classe 3—rue Peters, entre Conti et St Louis—

A R & C
N O 150 caisses Sardines, importées par
S. S. Nantes.
Conditions—Comptant. 5 avril—3t

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de James R. Hughes.

No 7682—Division A—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau 38 rue Royale—En vertu d'un arrêt de l'hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 24 mars 1883, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse Barrett, Déléronde du bas d'Alger, Cinquième District, SAMEDI, 28 avril 1883, à midi et demi, pour le compte de la dite succession—

Un morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la rue Nos 24, Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lavergne, Verret, Peter et Delaronde; le dit terrain est désigné par le No 9, et mesure 40 pieds de façade rue Lavergne, sur une profondeur de 109 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare du terrain No 8, et 98 pieds 8 pouces et 6 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No 10; et 34 pieds 2 pouces 5 lignes à l'arrière—le tout mesure française. Les améliorations consistent en une maison double en bois, portant le numéro municipal 24 rue Lavergne.

Conditions—Une moitié comptant et le reste à douze mois de crédit (ou le tout comptant, à l'option de l'acquéreur). Les taxes dues et exigibles cette année comptant seront assumées par l'acquéreur.

L'acte de vente pardevant W. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.
29 mars—7,14,21,28 avril

VENTES A L'ENCAN

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District.

Succession de Marie Ella Higgins et autres.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 6598.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale — SAMEDI, le 14 avril 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Henri L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 3 mars 1883, je procéderai à la vente à l'enchère publique de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant; terrain situé dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Franklin (ci-devant Benton), White, Thalie et Erato, désigné comme le terrain numéro quatorze; lequel terrain mesure trente-deux pieds de façade sur ladite rue Franklin (ci-devant Benton), sur une profondeur de trente-six pieds, onze pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur, qui paiera en sus du prix d'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1883.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux, pour rendre certaine la vente.
7 avril—7, 14.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District.

Succession de Charles Slaughter.

Cour du Vingt-quatrième District Judiciaire, pour la Paroisse de Plaquemines.—No 7.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureaux 45 rue Royale—SAMEDI, 7 avril 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un arrêt de l'Hon. A. E. Livaudais, juge de la Cour du Vingt-quatrième District Judiciaire, pour la Paroisse de Plaquemines, portant la date du 20 février 1883, je procéderai à la vente à l'enchère publique, de la propriété ci-après décrite—

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, et connu comme le terrain No 3 du carré No 5 borné par les rues Palmyre, Dorgenois, Banks et Rocheblave, et mesurant 27 pieds 4 pouces de façade rue Palmyre, sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant John L. Barnett, notaire, 53 rue St-Charles, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour rendre certaine la vente.
7 avr—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur, dans le Deuxième District, dans la rue St. Pierre, entre Bourbon et Dauphine.

Dans l'affaire de Mme Chas Weishaar, jr, tutrice naturelle vs. Louis Weishaar.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.—No 5733.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, le 7 avril 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, en vertu d'un jugement rendu par l'honorable Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, le 23me jour de Février et signé le 1er jour de mars 1883, un décret de vente pour effectuer un partage entre les héritiers, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, ayant 29 pieds de face à la rue St Pierre, entre Bourbon et Dauphine, sur une première profondeur de 60 pieds, commençant à partir de la dite profondeur, une largeur de 29 pieds ou plus s'il y en a, à une profondeur de 72 pieds, qui est la profondeur entière du dit lot.

Conditions—Un 1/3 comptant et le reste à un crédit de un et deux ans pour billets d'acquéreurs, avec privilège et lien du vendeur et portant toutes les clauses usuelles de 8 0/0 d'intérêt par an, du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; les bâtisses seront assurées et la police transférée et en cas de procédures judiciaires pour enforcer la collection l'acquéreur paiera 5 pour cent de frais d'avocat sur le montant. L'acquéreur assumera le paiement en sus du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1883, en tout au comptant, au gré de l'acquéreur.

Acte de vente pardevant F. Adolph, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
31 mars—7 avr

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District.

Succession de Caspar Funk.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Division A—No 7978.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureaux No 45 rue Royale—SAMEDI, 28 avril 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 24 mars 1883 je procéderai à la vente de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le carré d'ilet borné par les rues Howard, Erato, Thalie et Freret, les dits terrains portent les Nos 8 et 9, sont contigus l'un à l'autre et mesurent, chacun, 32 pieds de façade rue Freret sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles, mesure américaine. Le terrain No 8 forme le coin des rues Erato et Freret.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur, qui devra assumer en sus du prix d'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1883. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé sur le prix d'adjudication sur les lieux de la vente.
27 mars—27,28—avr 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le 3e district, rue de Chartres, entre Elmire et Désiré.

Succession de Karl Brodtmann.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A—No 7889.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 28 avril 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 26 mars 1883, je procéderai à la vente des propriétés ci-après décrites:

1. Un lot de terre, avec ses dépendances, droits et privilèges situé dans le 3e district de cette ville, désigné par le No 18, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Royale, Désiré et Elmire, mesurant au pied anglais 30 pieds de face à la rue Chartres sur 110 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Désiré.

2. Un autre lot de terre avec toutes ses dépendances, etc., situé dans le même district et le même ilet, contigu au lot précédent, et mesurant au pied anglais 30 pieds de face à la rue de Chartres sur 110 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

3. Un autre lot de terre avec les édifices et les dépendances qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même ilet, contigu au lot précédent, formant le troisième terrain après le coin, et mesurant au pied anglais 30 pieds de face à la rue de Chartres sur 110 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

4. Deux lots de terre contigus avec les édifices et améliorations, qui s'y trouvent situés dans le même district et le même ilet, désignés par les Nos 1 et 2, mesurant chacun au pied anglais 30 pieds 7 pouces de face à la rue de Chartres, touchant à la propriété précédemment décrite, sur 110 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant Robt J. Ker, notaire, aux frais de l'acquéreur, lequel devra payer en sus du prix d'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1883. Un dépôt de 10 pour cent, au comptant, sera exigé sur les lieux pour répondre de la vente.
24 mars—28 29 mars, 7.14.21.28 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Septième District. No 11 rue Dublin.

Succession de Louis Lauber.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 7919.

PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureaux 45 rue Royale — SAMEDI, 28 avril 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un décret de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 26 mars 1883, je vendrai la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 70, qui est borné par les avenues St-Charles et Carrollton, et les rues Hampson et Dublin, et portant le No 11 de la rue, les dits lots se touchent et mesurent chacun 30 pieds 6 pouces et 5 lignes de face à la rue Dublin, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Fred. Diebel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication les taxes dues en 1883. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
27 mars—27,28,29,7,14,21,28 av

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison-cottage à double corps de logis, No 126 rue St Antoine, entre Girod et Robertson.

Une action de $50 de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

Succession de Marie Le Romain, veuve de Jean Baptiste Souillard.

Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division E, No 7668.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau No 56 rue Royale—SAMEDI, 21 avril 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 9 mars 1883, il sera vendu aux enchères publiques, pour le compte de la succession susdite, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Villeré, Robertson et Annette, mesurant 32 pieds de face à la rue St. Antoine sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison cottage à double corps de logis, couverte en ardoises, renfermant 3 chambres de chaque côté, avec une cuisine à deux étages, renfermant 2 chambres de chaque côté, à lavoir, puits, lieux d'aisance, etc.

Conditions—La moitié comptant et le reste à un an de crédit en billets de l'acquéreur par lui endossés, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, garantis par le privilège et hypothèque du vendeur sur la propriété vendue, avec toutes les clauses habituelles de sécurité. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1883 en sus du montant de l'adjudication, et fera comptant, sur les lieux, un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication.

Acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur.

—Aussi—

Le même jour et au même lieu (ci-dessus mentionné), à midi et demi, une action de $50 de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, inscrite au nom de Marie Rohlman, d'après le certificat No 190, daté du 13 juillet 1672.

Conditions—Comptant sur les lieux.
17 mars—17,24,31—avril 7,14,21.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés de Grande Valeur —SITUÉES DANS LE— Premier et Deuxième District.

RUE POYDRAS (côté Sud).

No 222 Rue Poydras, encoignure de la rue Dryades. Bâtisses en briques à trois étages.

RUE ST-PIERRE.

No 64 rue St-Pierre, entre Bourbon et Royale. Résidence en briques à trois étages, pour famille.

RUE TOULOUSE.

No 45 rue Toulouse, entre Royale et Chartres. Belle résidence en briques à trois étages.

No 39 rue Toulouse, entre Chartres et Royale. Grand magasin en briques, à trois étages.

No 102 rue Toulouse, entre Bourbon et Dauphine. Résidence de famille, de choix.

Rue Toulouse entre Dauphine et Bourbon. Lot de terre vacant, attenant à la propriété ci-dessus.

RUE ROYALE.

Nos 143 et 145 rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse. Deux résidences en briques, à trois étages.

Succession de veuve Raymond Locoul.

Laura Locoul vs Vve R. E. Locoul, tutrice naturelle et als.

No 6955.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 12 mai 1883, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu par l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, en date du 31 mars 1883 et signé le 2 avril 1883, dans la susdite affaire, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

PREMIER DISTRICT.

1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Poydras, côté sud, Dryades, Lafayette et Baronne, formant le coin des rues Poydras, côté sud, et Dryades, et mesurant, au pied américain, 27 pieds 4 pouces et 3 lignes de façade rue Poydras, côté sud, sur une profondeur et façade rue Dryades de 113 pieds et 8 pouces.

Les améliorations comprennent une maison en briques à trois étages, couverte en ardoises, occupée comme buvette au rez-de-chaussée. Il y a 6 chambres aux étages supérieurs, aussi une cuisine en briques à trois étages, couverte en ardoises, ayant en tout 12 chambres et des galeries latéraux, cabinets d'aisance, citerne, etc. La cour est pavée en briques; il y a le gaz partout.

Etant la propriété acquise par la Vve R. Locoul, de la succession de E. F. Rucker, en vertu d'un jugement rendu le 5 avril 1856, par l'Hon. Cour Civile de District, du 4me District Judiciaire pour la Paroisse St Jacques, enregistré au bureau des transferts le 16 avril 1856, livre 70, page 52.

Cette propriété porte le numéro municipal 232 de la rue Poydras, et est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1883, à raison de $75 par mois, payable mensuellement.

DEUXIÈME DISTRICT.

2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet compris entre les rues St. Pierre, Toulouse, Bourbon et Royale, mesurant, au pied américain, 33 pieds 11 pouces de façade rue St. Pierre, sur une profondeur de 64 pieds 5 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison de résidence à deux étages, en briques, couverte en ardoises, et une cuisine en briques à deux étages couverte en ardoises et attenante. Il y a une grande allée pavée de dalles. La maison principale a salon, salle à manger, cuisine et cave; aussi, 5 chambres, galerie couverte en fer donnant sur la rue, galerie de côté, vestibule, cour gaz partout, cabinets d'aisance, citerne, cour en grande partie pavée de dalles et le reste en briques.

Cette propriété porte le No 64 de la rue St-Pierre, et vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1883 à raison de $25 par mois payable mensuellement. Ayant été acquise par la Vve R. Locoul par acte dans le règlement de la succession de Raymond Locoul, acte passé pardevant Théodore Guyol notaire, le 17 avril 1851, et enregistré au livre 52, page 551.

3° Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District, carré d'ilet borné par les rues Toulouse, St-Pierre, Chartres et Royale, désigné par la lettre A et mesurant, au pied américain, 30 pieds 6 pouces 3 lignes de façade rue Toulouse sur une profondeur de 192 pieds 5 pouces et 5 lignes du côté le plus rapproché de la rue de Chartres, et de 129 pieds 7 pouces de l'autre côté, de là le terrain s'élargit de 2 pieds 10 pouces et 6 lignes et s'étend ensuite à 62 pieds 10 pouces et 7 lignes à l'arrière. Le terrain a sur la limite de derrière une largeur de 33 pieds 7 pouces et 3 lignes.

Les améliorations comprennent une maison de résidence confortable, en briques, à deux étages, avec balcon sur la rue. Au rez-de-chaussée il y a un salon à arche, avec cheminée à manteaux en marbre blanc, salle à manger, vaste corridor et escalier; cinq chambres à coucher avec manteaux de cheminée en marbre à l'étage supérieur; aussi une cuisine à deux étages en briques, couverte en ardoises, il y a une cave, chambres à charbon et à bois, chambre à repasser et quatre chambres à coucher avec galerie de côté cabinets d'aisance, hydrant, cour pavée d'un côté et sur l'autre, gaz partout. A l'arrière du terrain, et sur toute la largeur de la propriété sur laquelle s'élève un savant à un étage, couvert en ardoises.

Cette propriété porte le No municipal 45 de la rue Toulouse et est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1883 à raison de $40 par mois, payable mensuellement.

4° Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Toulouse, Chartres, Royale et St Pierre, désigné par la lettre "B" et mesurant au pied américain 35 pieds 9 pouces de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 12? pieds 6 pouces et 6 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un entrepôt à trois étages en briques couvert en ardoises, avec une bâtisse à l'arrière en briques, à deux étages, couverte en ardoises, cabinets d'aisance, citerne, cour pavée, etc.

Cette propriété porte le numéro municipal No. 39 de la rue Toulouse; elle a été acquise par la Vve R. Locoul de la succession de E. F. Rucker, par un jugement rendu le 5 avril 1856 par l'Hon. Cour Civile du Quatrième District de la paroisse de St. Jacques, enregistré au bureau des transferts, le 16 avril 1856, livre 70, page 52. Louée à raison de $30 par mois, payable mensuellement.

5° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District, de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Royale, St-Pierre, Bourbon et Toulouse, désigné par la lettre A, et mesurant, au pied américain, 32 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Royale, sur une profondeur, entre lignes parallèles des 127 pieds 10 pouces et 5 lignes.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages, couverte en ardoises, avec balcon aux deuxième et troisième étages. Il y a magasin de résidence et magasin. Aux étages supérieurs il y a salon, salle à manger, 5 chambres à coucher, grand vestibule; aussi, il y a une cuisine en briques à deux étages, couverte en ardoises. La bâtisse s'étend sur le côté et à l'arrière du terrain, et a dix chambres et une galerie latérale; gaz partout, cour pavée d'une extrémité à l'autre, hydrant, etc.

La partie inférieure de la bâtisse est actuellement occupée par un marchand de lampes à huile de charbon. La propriété porte le numéro municipal 143 de la rue Royale. Elle a été acquise par la veuve R. Locoul de la succession de E. F. Rucker d'après un jugement rendu le 5 avril 1856 par l'Hon. Cour Civile du 4ème District Judiciaire pour la paroisse St-Jacques, enregistré le 16 avril 1856, livre 70, page 53. Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1883, louée à raison de $510 par an, au taux de $45 par mois pour les premiers six mois et de $40 pour les autres six mois.

6° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre "B", carré d'ilet borné par les rues Royale, Toulouse, St-Pierre et Bourbon, mesurant, au pied américain, 31 pieds 6 pouces 4 lignes de façade rue Royale, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes.

Les améliorations comprennent une bâtisse à trois étages couverte en ardoises avec balcons au deuxième et troisième étage, comprenant des facilités pour magasin et résidence et contenant à l'étage supérieur salon, salle à manger, 5 chambres à coucher, grand vestibule, aussi une cuisine en briques à deux étages, couverte en ardoises, ayant cinq chambres et une galerie, environ dix chambres et cabinets, gaz partout et la cour pavée dans toute son étendue. Le rez-de-chaussée est occupé par un magasin de modes et d'articles de fantaisie.

La propriété porte le numéro municipal 145 rue Royale, et est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1883, à raison de $510 par an, payable mensuellement à raison de $45 par mois pour les premiers six mois, et à raison de $40 pour les derniers six mois.

Etant la même propriété acquise par Veuve Locoul de la même manière qu'il est dit dans le paragraphe précédent.

7° Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Dauphine, St Louis et Bourbon, désigné par la lettre A et mesurant 34 pieds 1 pouce et 9 lignes de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 146 pieds 8 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent la belle résidence richement finie, désignée par le No 102 rue Toulouse, et contenant un grand corridor et large vestibule, salon et salle à manger au premier étage et grand vestibule, parloir, salle à manger et chambres à coucher aux étages supérieurs avec balcons en fer. Les foyers ont des devants de cheminée en marbre. Aussi des cuisines en briques à deux et à trois étages recouvertes en ardoises, avant office, caves, magasin à provisions, chambre à laver et à repasser, une chambre à charbon et au bois, et salle de bains, avec quinze chambres et galerie sur le derrière par l'étage supérieur, gaz partout, cour pavée, hydrant, cour pavée devant et derrière.

Acquise par la veuve R. Locoul, comme suit: la moitié indivise conformément à un acte de règlement de la succession de R. L. Locoul, exécuté pardevant Théo. Guyol, le 17 avril 1851, enregistré le 22 avril 1851, livre 52, folio 551, L'autre moitié indivise de la succession de E. F. Rucker, conformément à un jugement rendu le 5 avril 1856, par l'Hon. 4ème Cour Judiciaire de District pour la Paroisse St-Jacques.

8° Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre B, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Bourbon, Dauphine et St-Louis, et mesurant, au pied américain, 23 pieds 5 pouces 0 lignes de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 146 pieds 8

poucos et 2 lignes, entre lignes parallèles. Acquis par Veuve R. Locoul conformément à un acte de règlement pardevant Théo. Guyol, le 17 avril 1851.

Le tout conformément aux plans dressés par Edgar Pilié, architecte, le 31 mars 1883.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et le reste, s'il y a un, deux et trois ans de crédit, divisés en paiements égaux et en billets-coupons, de façon à ce que ce représente les actions de chaque héritier vendeur, et portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, et liens et privilèges de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les actes de vente contiendront la clause de non-aliénation, et vendu sans estimation, et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite ou saisie et vente pour recouvrer le paiement des billets.

Les acquéreurs assureront les améliorations pour un montant égal à la portion du montant du crédit et transféreront les polices d'assurances aux porteurs des billets et assumeront en sus du montant de leur adjudication les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1883 et déposeront un montant de 10 0/0 sur l'adjudication entre les mains de l'encanteur au moment de la vente, et si les acquéreurs négligeaient de se conformer aux termes de l'adjudication et de passer leur acte de vente dans les quinze jours qui suivront ladite adjudication ils seront considérés en défaut par le seul fait de n'avoir pas rempli les conditions de la vente.

Actes de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
6 av—7,14,21,28,5,12 mai.

VENTE TRES POSITIVE

— ET —

SANS RESERVE

— POUR —

Clôre des intérêts d'un propriétaire absent.

Propriétés améliorées et Terrains nus dans le Second, le Troisième et le Sixième District.

RUE ROYALE.

Nos. 242 et 245 rue Royale entre Ursulines et St.-Philippe—Une bâtisse en briques à un étage, avec mansarde.

RUE DES REMPARTS,

No. 142 rue des Remparts, entre Toulouse et St.-Pierre—Une résidence ayant une façade en briques à unétage, avec mansarde.

RUE TREME,

entre Quartier et Chemin du Bayou—Petite Maison.

RUE NORTH PETERS,

entre Egana et Andry—Résidence en bois, retirée de la rue.

125

Terrains de valeur pour construction dans le Troisième District.

6

Terrains nus faisant face aux rues Levée et Front, entre celles Lyons et Upper Line, Sixième District.

3

Magnifiques terrains nus rue des Champs-Elysées, entre Claiborne et Derbigny.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau 46 rue Royale—

MARDI, 24 AVRIL 1883

à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'encan St Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, **très positivement au dernier et plus fort enchérisseur** pour clore les intérêts d'un propriétaire absent, les propriétés suivantes:

PROPRIÉTÉS DU SECOND DISTRICT.

1° Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Bourbon, Ursulines et St-Philippe, désigné par le No ? et mesurant 24 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de 125 pieds 11 pouces et 4 lignes.

Les améliorations comprennent une belle résidence en briques avec mansarde, solidement construite, ayant environ six chambres au rez-de-chaussée et deux chambres dans la mansarde de chaque côté, le corps principal du logis, water works, etc., lieux d'aisance, cour briquetée, etc. Cette propriété porte les Nos 243 et 245 rue Royale.

2° Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No ——, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bassin, Toulouse et St-Pierre, mesurant 30 pieds de face à la rue des Remparts, sur une profondeur de 75 pieds.

Les améliorations comprennent une jolie résidence ayant une façade en briques, à un étage, avec mansarde, ayant au rez-de-chaussée 3 chambres, 1 cabinet, une grande chambre et 1 cabinet dans la mansarde, une cuisine à deux étages, recouverte en ardoises, avec deux chambres et un cabinet au premier étage, une chambre et un cabinet au second étage, cour briquetée, hydrant, lieux d'aisance, cave, etc.

Cette propriété porte le numéro municipal 142 rue des Remparts.

3° Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Nos. 5 et 6 dans l'ilet borné par les rues Tremé, St. Claude, Chemin du Bayou et Quartier, mesurant, comme suit; le lot No 5—30 pieds de face à la rue Tremé, 30 pieds 6 lignes sur la ligne du fond, 60 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne plus rapprochée du Chemin du Bayou et 62 pieds de profondeur sur son autre ligne—le lot No 6 mesure 30 pieds de face à la rue Tremé, 30 pieds 6 lignes sur la ligne du fond sur 63 pieds de profondeur du côté du lot No 5 et 65 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne opposée, le tout d'après le plan de Arthur de Armas député-voyer de cette ville.

Les améliorations comprennent une petite maison avec bâtisses.

4° Trois certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette, désignés par les Nos. 3, 4 et 5, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Claiborne et Derbigny et mesurant chacun 29 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la rue des Champs-Elysées sur une profondeur de 111 pieds 9 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

5° 17 certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 53, borné par les rues Peters, Delaronde, Egana et Andry, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, les lots 1 à 6 inclusivement font face aux rues Andry et Peters, les lots 16, 18 à 27 inclusivement, font face aux rues Delaronde, Andry et Egana. Sur les lots numéros ——— est une confortable maison construite en bois.

6° 26 lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 53, borné par les rues Delaronde, Egana, Chartres et Andry, désignés par les Nos 1 à 26 inclusivement. Les lots 1 à 12 inclusivement font face aux rues Delaronde, Egana et Andry; les lots 14 à 25 inclusivement font face aux rues Chartres, Egana et Andry; le No 13 fait face à la rue Egana et le lot 26 à la rue Andry.

7° 27 lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 116, borné par les rues Chartres, Royale, Egana et Andry, désignés par les Nos 1 à 12 inclusivement et les Nos 16 à 30 inclusivement. Les lots 1 à 12 font face aux rues Chartres, Egana et Andry; les lots 16 à 27 inclusivement font face aux rues Royale, Egana et Andry; les lots 28 à 30 inclusivement font face à la rue Andry.

8° 12 certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 196, borné par les rues Royale, Dauphine, Egana et Andry, désignés par les Nos 12 à 27 inclusivement, faisant face aux rues Royale, Egana et Andry.

9° 16 lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 225, borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Egana et Andry, désignés par les Nos 1 à 7 inclusivement, les lots 8 à 27 inclusivement, font face aux rues Dauphine, les lots 14 et 15 à la rue Egana et les lots 19 à 27 inclusivement font face aux rues Bourgogne et Andry.

10° 27 lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 308, borné par les rues Bourgogne, Remparts, Egana et Andry, désignés par les Nos 1 à 9 inclusivement, les lots de 1 à 9 inclusivement font face aux rues Bourgogne et Andry, les lots 12 à 17 inclusivement font face à la rue Egana, les lots Nos 16 et 17 faisant face aux rues Remparts et Egana et les lots 19 à 29 inclusivement, faisant face aux rues Remparts et Andry.

11° Quatre lots de terre situés dans le Sixième District, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Upper Line, Front et Lyon, désignés par les Nos 3, 4, 5, 6, d'après un plan dressé par H. Meilhanson, architecte, le 6 septembre 1845 et déposé en l'étude de L. Hermann, notaire, et mesurant chacun au pied américain, 30 pieds de face aux rues Tchoupitoulas et Front sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

SIXIÈME DISTRICT.

12° Deux lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Levée, Front, Upper Line et Lyons, désignés par les Nos 1 et 2, sur un plan déposé No 140 et mesurant chacun 30 pieds de face aux rues Levée et Front sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Moitié ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur les propriétés vendues, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0, honoraires d'avocat, en cas de procès pour recouvrer le paiement de la totalité ou d'une partie des dits billets; les propriétés améliorées devront être assurées pour le montant que désignera le vendeur, l'acquéreur devra rembourser les primes non expirées d'assurance et transférer les polices d'assurance au détenteur des billets et toutes les autres clauses usuelles.

Les acquéreurs assumeront toutes les taxes dues et exigibles en 1883 en sus du prix d'adjudication et seront requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Eusèbe Bouny, notaire, aux frais des acquéreurs.

Pour les dimensions et pour de plus amples détails voir les plans à la Bourse.
6 avril—3,7,14 à date.

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

RÉMUNÉRATIVES.

Propriétés rémunératives ainsi que résidences comfortables et bien situées.

Rue du Canal.

Terrains non améliorés entre Johnson et Galvez.

Rue Remparts, côté sud.

Nos 59, 61, 63 et 65 rue Remparts, entre Gravier et Commune, quatre magasins occupés par Mme Gums, Mme Hay, M. Wolfson et J. M. Huggett.

Rue Peters.

No 18 rue Peters, entre Douane et Crossman, vis-à-vis de la Douane des Etats-Unis.

Rue Conti,

No 16 rue Conti, entre Chartres et Decatur, magasin à quatre étages.

Rue Royale.

No 133 rue Royale, entre Toulouse et St Pierre, magasin et résidence en briques à trois étages.

No 219 rue Royale, entre les rues Dumaine et St Philippe, grands terrains et bâtisses occupés par Charles Watrigant.

Rue Douane.

No 116 rue Douane, entre Royale et Bourbon, bâtisse en briques avec mansarde, occupée par le "French Restaurant".

Rue Remparts, côté nord.

No 190 rue Remparts, entre Dumaine et Ste Anne, élégante, confortable et agréable résidence de famille.

Nos 139 141 rue Remparts, entre Toulouse et St Pierre, deux résidences en briques à trois étages.

Rue St Philippe.

No 150 rue St Philippe, entre Remparts et St Claude, jolie maison.

PAR SPEAR & ESCOFFIER Placide J Spear, Encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, le 7 avril 1883, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Premier District.

1° Trois certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos cinq, six et sept de l'ilet 29, bornés par les rues Canal, Johnson, Jackson, maintenant Gasquet, et Galvez, mesurant comme suit: le No 5, 27 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 105 pieds 10 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles; le lot No 6, 27 pieds de face à la rue Canal, 10 pieds 10 pouces 5 lignes de largeur dans le fond, 86 pieds 3 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No 7, et 20 pieds 10 pouces 2 lignes sur une ligne oblique de la dite ligne de division jusqu'à la ligne du fond; le lot No 7, d'une forme triangulaire, mesure 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Canal, 86 pieds 3 pouces sur la ligne de division du lot No 6, et 91 pieds 8 pouces 6 lignes sur une ligne oblique formant le ci-dit triangle.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par la lettre A, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Commune, Philippa maintenant Dryades et Gravier mesurant 17 pieds 6 pouces de face à la rue des Remparts, sur une profondeur de 60 pieds.

Les améliorations comprennent un bâtisse en briques à deux étages No 59 rue Remparts, contenant au rez-de-chaussée un magasin présentement occupé par John M. Huggett comme librairie et papeterie, et au premier étage 2 chambres à coucher; aussi une cuisine en briques à deux étages contenant 2 chambres, waterworks, citerne, lieux d'aisance, &c., et une grande verandah sur la rue des Remparts.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet et dans le même District que la propriété ci-dessus décrite et désigné par la lettre B, mesurant 17 pieds 6 pouces de face à la rue Remparts sur une profondeur de 60 pieds.

Les améliorations sont les mêmes que celles sur la lettre A. La propriété porte le numéro municipal 61 rue Remparts; elle est présentement occupée par Mme E Gums, comme magasin de modes et de fantaisie.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et dans le même ilet, attenant à la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre C, mesurant 17 pieds 6 pouces de face à la rue des Remparts sur une profondeur de 60 pieds. Les améliorations sont les mêmes que celles sur les lots A et B. la propriété porte le numéro municipal 63 rue Remparts, elle est présentement occupée par Mme M. Hay, comme magasin de modes et de fantaisie.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la propriété ci-dessus désignée par la lettre D, mesurant 17 pieds 6 pouces de face à la rue Remparts sur une profondeur de 63 pieds 8 pouces 2 lignes; les améliorations sont les mêmes que celles sur les lots A, B et C; elle est présentement occupée par M. Wolfson comme magasin de marchandises sèches, et porte le numéro municipal 65 rue Rempart.

Les propriétés ci-dessus décrites en 2e, 3e, 4e et 5e lieu sont vendues avec l'usage en commun d'une allée faisant face à la rue Commune.

Deuxième District.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 15, dans l'ilet borné par les rues Peters, Douane, Front et Crossman, mesurant 21 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Peters sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, couverte en tuiles et vis-à-vis de la Douane des Etats-Unis. Cette propriété porte le numéro municipal 18 rue Peters.

7° Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No 13 de l'ilet borné par les rues Conti, Bienville, Chartres et Decatur, mesurant 20 pieds 5 lignes de façade rue Conti, sur 63 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un beau magasin à quatre étages, en briques, solidement construit, portant le numéro municipal 16 de la rue Conti.

8° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Royale, Bourbon, Toulouse et St-Philippe, mesurant 32 pieds 9 pouces de face à la rue Royale, sur une profondeur de 123 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une grande bâtisse en briques à trois étages, convenable pour famille ainsi que pour magasin au rez-de-chaussée, et actuellement occupé comme magasin, le second et le troisième étage comprennent chacun 3 chambres, une cuisine à étage contenant 3 chambres, water-works lieux d'aisance, la cour est pavée en pierres plates.

Cette propriété porte le numéro municipal 133 rue Royale.

9° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Royale, Toulouse, St Pierre et Bourbon, désigné par la lettre E, d'après un croquis de J. A. d'Hémécourt, député-voyer, daté le 24 novembre 1879 et mesurant d'après le dit croquis, 21 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Royale sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 85 pieds 3 pouces.

Les améliorations comprennent une maison en briques à trois étages, convenable pour famille ainsi que pour magasin au rez-de-chaussée, et actuellement occupé comme magasin, le second et le troisième étage comprennent chacun 3 chambres, une cuisine à étage contenant 3 chambres, water-works lieux d'aisance, la cour est pavée en pierres plates.

Cette propriété porte le numéro municipal 133 rue Royale.

10° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Bourbon, Canal et Royale, mesurant 24 pieds 6 pouces de face à la rue Douane sur une profondeur d'environ 95 pieds.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à 3 étages, avec mansarde, présentement occupé par le Restaurant Français, ayant pour façade au rez-de-chaussée des colonnes en granite, ainsi qu'un vaste salon au premier étage, 3 chambres au second et trois à la mansarde, une cuisine en briques à 3 étages contenant 3 chambres, lieux d'aisance, cour pavée en pierres plates. Cette propriété porte le numéro municipal 116 rue Douane.

11° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, borné par les rues Remparts, Dumaine, Bourgogne et Ste-Anne, mesurant sur un plan de E. Pilié, arch tecte, en date du 1er avril 1882, 34 pieds 7 pouces 4 lignes de façade rue des Remparts sur 131 pieds 8 pouces 5 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent une maison de résidence à un étage, en briques, avec mansarde, couverte en ardoises, ayant salon double, salle à manger, quatre chambres à coucher, grande galerie de derrière, détaché de la bâtisse principale, une cuisine en briques à deux étages, ayant 4 chambres ainsi que 2 chambres et salle de bains, au premier étage, avec une cour verte en ardoises, ayant 4 chambres, citerne, lieux d'aisance, cour devant et derrière, etc.

Cette propriété a été complètement réparée à neuf et remodelée avec toutes les nouvelles améliorations du jour; elle est située à proximité des théâtres, églises, marchés et écoles, ainsi qu'à très courte distance du Grand Boulevard Ouest. Nous appelons l'attention toute particulière de ceux qui cherchent une maison agréable, un quartier tranquille et aristocratique. La maison porte le numéro municipal 190 rue Remparts.

12° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, formant partie du lot No 28 dans l'ilet compris entre les rues St. Philippe, St-Claude, Remparts et Dumaine; lequel lot mesure, au pied américain, 29 pieds de face à la rue St-Philippe, sur une profondeur de 72 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une jolie maison à mansarde, ayant la façade en briques; 2 chambres à coucher, salle à manger et cabinet au rez-de-chaussée, et une chambre et 2 cabinets dans la mansarde; aussi une cuisine en bois à deux étages, couverte en ardoises. La propriété porte le numéro municipal 150 rue St-Philippe.

13° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 7 dans l'ilet borné par les rues Remparts, St. Pierre, Toulouse et Bassin, mesurant 20 pieds 10 pouces de face à la rue Remparts sur une profondeur de 60 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison en briques à trois étages, avec mansardes, le tout en parfait état, venant d'être réparé à neuf, contenant deux vastes salon au rez-de-chaussée, trois chambres dans le second et une chambre dans le troisième étage, couloir dans les trois étages; une cuisine à trois étages, contenant une chambre à chaque étage; lieux d'aisance au premier étage, water-works, etc. Cette propriété porte le No municipal 139 rue Remparts.

14° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et dans le même carré d'ilet que la propriété précédemment décrite, désigné par le No 8 et mesurant 20 pieds de face à la rue Remparts sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont les mêmes que sur la dernière propriété décrite et porte le numéro municipal 141 rue Remparts.

15° Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Français, Moreau, Union et St-Claude, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Français sur une profondeur de 96 pieds 11 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois avec 4 chambres, 2 cabinets, galerie, citerne, lieux d'aisance, etc., et porte le numéro municipal 164 rue des Français.

16° Trois lots et un demi lot de terre situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Arts, Music, Girod et St-John-Baptist, désignés par les Nos 4—6—7 et 3 et mesurant ensemble, plus ou moins, à peu près 112 pieds de face à la rue Arts, sur 94 pieds 6 pouces de profondeur; ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les détails pour les baux et les loyers seront exposés à la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à un crédit d'un et deux ans en billets des acquéreurs garantis par hypothèque spéciale et le privilège de vendeur, avec 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 pour cent pour honoraires d'avocat dans le cas de poursuites judiciaires pour recouvrer le montant des dits billets ou d'une partie d'entre eux, et toutes les autres clauses habituelles, l'acquéreur devant rembourser les montants non échus de l'assurance et tenir les propriétés assurées jusqu'à concurrence d'un chiffre que détermineront les vendeurs, et assumer, en sus du prix d'adjudication, le paiement de toutes les taxes de l'année 1883. L'acquéreur devra aussi faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant James Fahey et E. Bouny, notaires.
23 mars—23 24 1 avril à vente

PROPRIETES FONCIERES.

BONS DES ETATS-UNIS.

Bons et actions du "New Orleans City Railroad."

Actions de la Compagnie du Canal Carondelet et de la Compagnie d'Assurances de l'Union.

CERTIFICATS DE TERRE.

No 40, rue Dauphine, entre Douane et Bienville, Magnifique maison de résidence en briques, avec mansarde.

No 144 rue de la Douane, entre Dauphine et Bourbon, Maison en briques à trois étages.

Au coin des rues Dauphine et Conti, Maison en briques à deux étages convenable pour magasin et résidence.

No 168 Chemin du Bayou, entre Remparts et St Claude. Résidence agréable.

4 Bons des Etats-Unis 4 0/0.

5 Bons du New Orleans City Railroad.

14 Actions du New Orleans City Railroad.

20 actions de la N. O. Carondelet Canal and Navigation Co.

10 actions de la Compagnie d'Assurances de l'Union.

CERTIFICATS DE TERRE.

E. L. Soniat du Fossat et als., vs E. J. E. Soniat du Fossat et als.

26ème Cour Judiciaire de District pour la paroisse St-Charles—No 127

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 14 avril 1883, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, AU DERNIER ET PLUS FORT ENCHÉRISSEUR, en vertu et conformément à un jugement rendu le et signé le 12 février 1883, par l'Hon. M. Hahn, juge de la 26ème Cour Judiciaire de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, les propriétés ci-dessous décrites, actions, &c., à savoir:

1° Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bienville, Bourbon et Douane, le dit lot mesure, au pied français 30 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur borné sur la ligne plus près de la rue Bienville par la propriété qui appartient maintenant ou appartenait autrefois à F. Fouché, et sur la ligne plus proche de la rue de la Douane par la propriété qui appartient maintenant ou qui appartenait autrefois à Dumaillier.

Les améliorations comprennent la magnifique résidence en briques à un étage avec mansarde No 40 rue Dauphine, contenant à l'étage inférieur deux grands salons, salle à manger, cuisine, lieux d'aisance, etc., corridor et galerie, au second étage 3 chambres à coucher, cabinet et escalier dans le corps principal du logis, 2 chambres et galerie dans le grenier, et 4 chambres dans le mansarde de ces bâtisses, et dans la même propriété il y a une cour, water-works, etc. Etant la même propriété acquise par l'Honorable Soniat du Fossat de Francis Ed. Dupré... pardevant Félix Grima, notaire, le 15 octobre 1876, livre 21, folio 71.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges ou servitudes qui y appartiennent situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conti, Dauphine, St Louis et Bourbon, le dit lot est désigné par le No 1, sur un plan dressé par A. Pilié voyer, le 2me jour de juillet 1826, et déposé en l'étude de Wm Boswell anciennement notaire en cette ville, et forme l'encoignure des rues Conti et Dauphine, et mesure au pied américain, 32 pieds 5 pouces de face à la rue Conti sur 61 pieds 9 pouces et 6 lignes. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages. Le rez-de-chaussée est maintenant occupé comme magasin, avec au premier étage, 3 chambres à coucher, cuisine, chambres à coucher, etc. Cette propriété est faisant face aux rues Dauphine et Conti, une bâtisse en briques à deux étages dans le fond et galerie, lieux d'aisance, hydrant, cour, etc. Etant la même propriété acquise par Mme Pierre Amédée Soniat du Fossat du nom de Pierre Soniat, par l'héritier d'Henry Duvivier Père, par acte passé pardevant Wm Boswell, notaire, le 5 janvier 1837, enregistré dans le livre 21, folio 374.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges ou servitudes qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine Bourbon et Canal, le dit lot mesure, au pied américain, à peu près, 24 pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de 78 pieds et étant borné sur un côté par la maison de l'encoignure, appartenant à F. Blanchet, et de l'autre côté par la propriété anciennement de John G. Greaves, ensemble avec un passage dans le fond s'étendant à la rue Dauphine qui est de 5 pieds de largeur et appartient exclusivement à la propriété ci-dessus décrite; néanmoins, la partie supérieure de la cuisine de la propriété de l'encoignure repose sur le mur de la dite allée et doit se prolonger à perpétuité, ce qui est une servitude permanente imposée à la dite allée.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à trois étages, ayant salon double et corridor au rez-de-chaussée, deux chambres à coucher, corridor et galerie au second étage, une bâtisse à trois étages, dans le fond, avec salles à manger, et cuisine et chambre à charbon sur le rez-de-chaussée, 2 chambres et galerie sur chacun du 2d et 3me étage, cour pavée, lieux d'aisance, citerne, etc. Cette propriété porte le No municipal 144 rue Douane, étant la même propriété qui a été achetée par Pierre Amédée Soniat de Fossat de George Urquhart, Isidore Labatut et Félix Labatut, conformément à un acte passé pardevant Théodore Guyol, en date du 9 avril 1859 enregistré dans le livre 77, Folio 635.

4° Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges ou servitudes y appartenant ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par le No 4 sur un plan de L. Pilié, en date du 20 juillet 1826, et annexé à un acte passé pardevant Wm Y. Lewis, le 26ème jour du même mois et de la même année; ledit lot est situé dans l'ilet borné par les rues Chemin du Bayou, Remparts, Ursulines et St Claude et mesure, au pied américain, 32 pieds de face au dit Chemin du Bayou sur une profondeur de 89 pieds 1 pouce entre lignes parallèles; et une portion de terre attenant au lot ci-dessus décrit et ayant 1 pied de face au dit Chemin du Bayou sur 89 pieds 1 pouce de profondeur, lequel morceau de terre constitue une partie du lot désigné par le No 5 sur un plan de Crozat, en date du 15 avril 1836, et annexé à un acte du 28 mai 1836 passé pardevant Théodore Seghers, notaire.

Les améliorations comprennent une résidence à un étage avec mansarde, ayant salon, deux chambres à coucher et salle à manger à l'étage inférieur; deux chambres à coucher, passage, deux cabinets et galerie dans la mansarde; une bâtisse à deux étages dans le fond, avec deux chambres en bas, et deux chambres au-dessus, galerie, cour pavée, cuve, lieux d'aisance, etc., et portant le numéro municipal 168 Chemin du Bayou.

La dite propriété a été achetée par P. A. Soniat du Fossat de Henri Lemaitre, conformément à un acte du 22 mai 1867 passé pardevant A. Doriocourt, notaire, enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 92, Folio 476.

ACTIONS, BONS, &C., &C.

QUATRE BONS 4 0/0 DES ETATS-UNIS de $500 chacun.

5 Bons du New Orleans City Railroad Company, de $500 chacun.

14 ACTIONS DU NEW ORLEANS CITY RAILROAD, de $100 chacune.

20 ACTIONS DE LA CARONDELET CANAL COMPANY OF NEW ORLEANS, de $100 chacune.

10 actions de la Union Insurance Company, de $100 chacune.

1 certificat de terre No 78,092, Département de l'Intérieur Guerre 1812, pour la location de 40 acres de terre à n'importe quel bureau des terres des Etats-Unis.

Conditions—Pour les Actions, Bons et Certificats, comptant sur adjudication et avant le transfert. Pour la Propriété Foncière 1/3 ou plus comptant et le reste à 1 ou 1 et 2 ans de crédit au gré des acquéreurs, divisés en paiements égaux et en billets coupons, de manière à représenter la part de chacun des vendeurs et portant 8 0/0 d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, et garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue; l'acte de vente devra contenir la clause de non aliénation et de vente sans estimation et 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de saisie et de vente pour recouvrer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente; les acquéreurs devront assurer les améliorations pour un montant égal à la portion à crédit et transférer la police au détenteur des billets et assumer, en sus du prix d'adjudication, les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1883, et toutes les taxes subséquentes et faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Dans le cas où les acquéreurs ne se conformeraient pas aux termes de l'adjudication et négligeraient de passer l'acte de vente dans les quinze jours qui suivront la vente, ils seront considérés en défaut par ce simple fait.

Actes de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
mars—3,10,17,24,31 avril 7 14

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

Propriété Améliorée et de valeur, Dans le Deuxième District.

Rue de la Douane.

Aux Nos 244 et 246 de la rue de la Douane, entre Tremé et Marais—Grande maison de résidence, double, en bois.

Au No 155 de la rue de la Douane, entre Dauphine et Bourgogne, une bâtisse en briques à un étage, avec mansarde; un restaurant et un poste aux huîtres y sont établis sous le nom de "Bon Ton."

Au coin des rues Douane et Dauphine, une bâtisse en bois à un étage; un magasin de cigares et un salon de coiffures y sont établis.

Rues Conti et Marais.

Trois bâtisses en bois, etc.

Chemin du Bayou.

Aux Nos 191 et 193 Chemin du Bayou, entre St-Claude et Marais, une maison de résidence en bois, double, avec mansardes.

Rue des Ursulines.

Au coin des rues Ursulines et Tremé, une belle maison de résidence pour famille, en bois, double.

Un terrain nu contigu à la dernière propriété citée.

Rue Dumaine.

Au coin des rues Dumaine et St-Claude, une maison de résidence double, en bois, avec mansardes.

Au No 174 de la rue Dumaine, entre St-Claude et Remparts, une maison de résidence double, en bois, avec mansardes.

Rue Bourgogne.

Au No 197 de la rue Bourgogne, entre St-Louis et Toulouse, une maison de résidence double, en bois.

Rue St-Louis.

Au No — de la rue St-Louis, entre Remparts et Bourgogne, une maison de résidence double, en bois, avec mansardes.

Succession de Joseph Paul Lieutand, No 0725 du Dossier de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — Placide J. Spear, encanteur — Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI 28 avril 1883 à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un décret de l'honorable Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, en date du 16 mars 1883, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville formant le coin des rues Dauphine et Douane dans le carré d'ilet borné par les rues Dauphine, Douane, Bourbon et Bienville terrain mesurant trente et un pieds pouces et cinq lignes de façade rue Dauphine, sur une profondeur et façade rue Douane de cinquante-neuf pieds huit pouces et 2/3 de ligne. Vendu sujet à un bail expirant le 20 novembre 1883 à raison de $40 par mois payable mensuellement.

Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage couverte en ardoises au coin des rues Douane et Dauphine avec quatre chambres, une bâtisse en briques contigu à cette dernière portant le No 143 de la rue de la Douane, ayant deux chambres, une bâtisse à deux étages derrière, ayant quatre chambres, hydrant, citerne, lieux d'aisance, etc. Cette propriété est celle qu'a acquise le dit Lieutand, par achat de la succession de M et Mme Lartigue, selon un acte passé pardevant Solon Magner, notaire en date du 27 novembre 1850.

2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par le Chemin du Bayou et les rues St Claude, Tremé et Quartier, désigné par le No Trois et mesurant, mesure américaine, 32 pieds de façade sur le Chemin du Bayou sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison de résidence en bois à un étage divisée en deux corps de logis ayant 2 chambres et une galerie de chaque côté au rez-de-chaussée et deux chambres dans l'attique de chaque côté, une cuisine en bois, à deux étages ayant deux chambres de chaque côté, cour briquetée hydrant, lieux d'aisance etc. Cette propriété porte les numéros municipaux 191 et 193 Chemin du Bayou. Cette propriété a été acquise par achat des héritiers de Pierre Lambert, selon un acte passé pardevant Adolphe Mazureau notaire en cette ville, en date du 28 février 1849.

3° Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville carré d'ilet borné par les rues St Louis Bourgogne Remparts et Conti, terrain mesurant trente-deux pieds de façade sur St-Louis, sur soixante-six pieds cinq pouces de profondeur.

Les améliorations comprennent une maison de résidence en bois à un étage avec mansarde couverte en ardoises, divisée en deux, ayant de chaque côté deux chambres et une galerie; une chambre dans l'attique de chaque côté également une cuisine en briques à deux étages, couverte en ardoises, ayant une chambre à l'étage supérieur et deux chambres à l'étage inférieur, hydrant, lieux d'aisance, cour, etc. La propriété porte le numéro municipal —— de la rue St-Louis. C'est la propriété acquise, par achat, de la succession de Dame Vve DuBertrand, selon un acte passé pardevant M. Amédée Ducatel notaire en cette ville en date du 3 mai 1857, enregistré au bureau des transferts, livre 73, folio 89.

4° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Ursulines, Tremé, Marais et St Philippe, terrain mesurant environ 32 pieds de face sur la rue Ursulines sur 95 pieds 11 pouces de profondeur rue Tremé.

Les améliorations comprennent une maison de résidence en bois, à deux étages, jolie et confortable, couverte en ardoises, ayant de chaque côté trois chambres à l'étage inférieur et trois chambres à l'étage supérieur, balcon rue des Ursulines; une cuisine double à deux étages, couverte en ardoises, ayant 4 chambres de chaque côté, hydrant, lieux d'aisance, etc. Cette propriété a été acquise, par achat, par ledit P. Lieutaud de Eugène et de Angela Fléry, selon un acte passé pardevant O. de Armas, notaire, en date du 10 mai 1854, enregistré au bureau des transferts, livre 79, folio 57.

5° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Conti, Marais, Bienville et Villeré désigné par le No 7 du carré d'ilet 30, sur un plan dressé par Bongerol, voyer, en date du 26 décembre 1840, et déposé sous le No 78 du livre de plans de Félix Grima, notaire en cette ville. La dite propriété forme le coin des rues Conti et Marais, et mesure—mesure américaine—30 pieds 7 pouces de face rue Conti, sur 96 pieds de profondeur et de face rue Marais; ensemble avec l'usage d'une allée de 6 pieds de largeur, située à l'arrière plan du dit terrain, en commun à cette propriété et aux terrains contigus.

Les améliorations comprennent une maison de résidence en bois, avec un magasin au coin deux chambres et un cabinet y attenant; une bâtisse en bois à deux étages, No 73 rue Marais, ayant deux chambres; une bâtisse en bois à deux étages, No 71 rue Marais, ayant 4 chambres, galerie de côté; une cuisine en bois à deux étages ayant 4 chambres hydrant, lieux d'aisance, etc. Cette propriété a été acquise par ledit Paul Lieutaud, par achat d'Edgar Montégut, selon un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, notaire, en date du 1er février 1859, enregistré au bureau des transferts, livre 76, folio 429.

6° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Bourgogne, St Louis, Remparts et Toulouse, désigné par le No 9 et mesurant 32 pieds 2 pouces de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 89 pieds 1 pouce et 4 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une résidence à un étage avec mansarde couverte en ardoises, avec deux corps de logis ayant chacun deux chambres et une galerie, une cuisine à deux étages couverte en ardoises, ayant une chambre à chaque étage et deux corps de logis, hydrant, lieux d'aisance, etc.

Cette propriété porte le No municipal 197 de la rue Bourgogne, étant la même propriété acquise de Veuve Lerdo par acte passé pardevant Cuvillier et Peters, notaires, le 21 mars 1859; enregistré dans le livre 76, folio 50.

7° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St Claude, Ste Anne et Dumaine, désigné par le numéro Un, et mesure 29 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur et façade à la rue St Claude de 75 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence en bois pour famille, avec mansarde, couverte en ardoises, ayant deux corps de logis, avec trois chambres sur chaque côté au rez-de-chaussée et une chambre de chaque côté dans la mansarde; une cuisine en bois, à deux étages, couverte en ardoises,avec deux chambres de chaque côté, water works lieux d'aisance, etc., acquis par ledit Lieutaud, de la succession de L. A. Pigneguy, conformé à un acte passé le 8 avril 1853 pardevant M. Prieur.

8° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St Claude, Ste Anne et Remparts, désigné par le No 2 et mesurant 34 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 75 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence en bois avec mansarde, couverte en ardoises, ayant deux corps de logis, avec trois chambres dans chaque côté, au rez-de-chaussée et une chambre dans la mansarde, une cuisine en bois à deux étages, couverte en ardoises, ayant de chaque côté deux chambres, water-works, lieux d'aisance, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 174 rue Dumaine, étant la même achetée par le dit Paul Lieutaud de L. A. Pigneguy par acte passé pardevant Denis Prieur, alors notaire, le 8 avril 1853.

9° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Canal, Marais et Tremé, désigné par le numéro 6 de l'ilet 27 et mesurant 42 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Douane sur une profondeur de 114 pieds. Les améliorations consistent en une très grande bâtisse en bois à un étage, couverte en ardoises divisée en deux corps de logis, ayant deux chambres, un cabinet et une galerie de chaque côté, une cuisine double en bois à deux étages couverte en ardoises, ayant quatre chambres de chaque côté, water-works, lieux d'aisance, cuve, etc. Cette propriété porte les numéros municipaux 244 et 246 de la rue Douane, étant la même propriété acquise par le dit Paul Lieutaud par achat de la succession de Joyner Nate, par acte passé pardevant Cuvillier et Peters, notaires, le 30 avril 1855, enregistré au bureau de transfert, livre 73 folio 660.

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

10 Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ursulines Tremé, Marais et St-Philippe, mesurant au pied français 30 pieds de face à la rue Ursulines sur une profondeur de 90 pieds entre lignes parallèles, étant une portion d'un grand lot ou parcelle de terre, que par acte passé pardevant Félix de Armas, anciennement notaire, le 12 septembre 1826, André Dimitry a acquis de Marie Françoise Mayorquin f. c. l. Les bâtisses sur le terrain ne sont pas vendues avec la propriété, vendue sujette à un bail expirant le 31 août 1885, à raison de $3 par mois, payables mensuellement, acquise par le dit Paul Lieutand, par achat de la succession de M. Bonteloup, par acte passé pardevant Cuvillier et Peters, le 6 octobre 1859.

11° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Douane, Bourgogne Dauphine et Bienville, mesurant environ 38 pieds de face à la rue de la Douane sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Toutes les propriétés ci-dessus décrites sont vendues d'après les plans de Edgar Pilié, architecte, en date du 19 mars 1883.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, avec attique, couverte en ardoises, occupée par le restaurant et poste d'huîtres "Bon Ton", ayant au rez-de-chaussée 4 chambres, deux cabinets, une galerie une cuisine en briques à deux étages, 4 chambres, bâtisse en bois sur le côté ayant une chambre, hydrant, citerne, lieux d'aisance vendue sujette à un bail expirant le 31 août 1883, à raison de $35 par mois, payable mensuellement ensemble avec 15 actions de $500 chaque de l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane, etc., etc.

La propriété porte le No municipal 155 de la rue de la Douane, elle a été acquise, par achat par Paul Lieutaud, de Mme Vve François Bernoudy pardevant A. Ducatel le 2 mars 1859.

Termes et conditions—1/3 ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit pour billets portant hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec 8 0/0 d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement avec toutes les autres clauses habituelles d'assurance, la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour recouvrer le montant des dits billets. Pour ce qui concerne la propriété ci-dessus décrite l'acquéreur assume toutes les obligations du défunt comme actionnaire du "Planters Consolidated Association of Louisiana", l'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire, aux frais des acquéreurs.
23 mars—23 24 31—avr 7 14 21 28

Propriétés de valeur améliorées et non améliorées.

Succession d'Eliza P. Macias.

No 1509 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. Placide J. Spear Encanteur—Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 5 mai 1883, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles rue St Charles entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division E, daté du 12 mars 1883, pour le compte de la succession ci-dessus, les propriétés ci-dessous décrites à savoir:

1° Un lot de terre situé dans le faubourg St Jean, Deuxième District de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Cinquième, Sixième, St Jean et Washington désigné comme le lot numéro 1 de l'ilet numéro 18 sur un plan de C. Giroux, déposé dans le livre de plans numéro 58, du bureau de A. Chiapella, alors notaire en cette ville, le dit lot mesurant 32 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue St Jean sur 128 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles avec toutes les appartenances et dépendances. Etant la même propriété acquise par ladite défunte Macias de A. P. Biet, par acte devant A. Bernett notaire, daté du 4 mars 1873.

2° Un autre lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, le tout en dilapidation, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Enghien, Craps ou Bourgogne, Dauphine et Poeyfarre mesurant 30 pieds de face rue Craps, sur 60 de profondeur.

3° Quatorze lots contigus de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Clark, Bandin, D'Hémécourt et Genois, désignés par les Nos 1 jusqu'à 14 inclusivement sur un plan de A. Castaing daté du 22 janvier 1867 ayant les dimensions suivantes, savoir: Les Nos 1, 2, 3 et 5 mesurant chacun 27 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Baudin sur 100 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur; le No 4 formant le coin des rues Baudin et Clark les Nos 6, 7, 8 et 9 mesurant chacun 29 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Clark sur 138 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur.

Les Nos 10, 11, 12, 13 et 14 mesurant chacun 27 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue D'Hémécourt sur 100 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur. Le No 10 formant le coin des rues Clark et D'Hémécourt étant la même propriété acquise par la dite défunte Mme Macias par achat de Wm Nicholas Schmidt, par acte devant Robert J. Ker, notaire, à la date du 28 septembre 1870.

4° Un lot de terre situé dans le même Premier District, dans l'ilet borné par l'Avenue Hagan et les rues Clark, Commune et D'Hémécourt, désigné par le No 117, composé de ce qui était ci-devant les lots numérotés de 1 à 14 inclusivement, ensemble avec toutes les améliorations y appartenant, acquise par achat de Gustave Anloux, par acte devant feu Robert J. Ker, notaire daté du 16 mai 1871.

5° Un autre lot de terre situé dans le premier district, désigné par le No 116 borné par l'avenue Hagan et les rues D'Hémécourt Baudin et Clark d'après un plan de A. D'Hémécourt, daté du 10 février 1849 réduisant en 22 lots et numérotés de 1 à 22 inclusivement étant la même propriété acquise par la dite défunte Mme Macias, par achat d'Octave Anloux, par acte devant Robert J. Ker, notaire, à la date du 12 juin 1871.

6° Dix-sept lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits passages privilèges ou servitudes et dépendances situés dans le premier District composant tout l'ilet borné par les rues Clark, Genois, D'Hémécourt et Clark, désignés par les Nos 1 à 17 inclusivement, de l'ilet No 116 suivant un plan fait par I. Dunbar le 12 décembre 1849, et suivant un autre plan par J. A. D'Hémécourt, le 16 février 1849 tous deux déposés au bureau de Jules Massy, notaire, en cette ville les dits lots ayant les dimensions suivantes, savoir: les Nos 1, 2, 7 et 8, chacun 34 pieds 8 pouces de face à la rue D'Hémécourt, les lots Nos 3 à 6 chacun 34 pieds 7 1/2 pouces de face à la même rue; les lots Nos 4 et 5 chacun 34 pieds 7 pouces de face à la même rue et les lots Nos 1 à 8 ayant maintenant chacun 160 pieds de profondeur, les Nos 5, 34 pieds 8 pouces de largeur dans le fond, le No 6 même largeur et le No 5 et le lot No 7, 34 pieds, profondeur 125 pieds, le lot No 1 formant le coin des rues D'Hémécourt et Genois et D'Hémécourt. Les lots Nos 9 à 16 inclusivement formant toute la façade sur la rue Commune, le lot No 9 forme le coin des rues Commune et Clark, sur laquelle dernière rue il mesure 111 pieds 1 pouce et 7 lignes de profondeur et le lot No 16 formant le coin des rues Commune et D'Hémécourt sur laquelle dernière rue il mesure 126 pieds et 4 lignes de profondeur et de face. Les lots Nos. 9, 10, 11, 12, étant bornés Nos. 13 à 16 inclusivement, étant bornés par les lots Nos 5, 6, 7 et 8 dans le dit lot No 17 mesure 34 pieds 7 pouces de face à la rue Genois sur 148 pieds 9 pouces de profondeur.

Lesquels dix-sept lots de terre formant tout l'ilet No. 116, laquelle propriété a été acquise par la dite Mme Marcias, par achat de John H. O'Connor par acte devant S. Magner alors notaire en cette ville daté de 6 juillet 1858, enregistré au bureau des aliénations livre 95, folio 293.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de un et deux ans, en billets garantis par le privilège de vendeur sur la propriété, portant huit pour cent d'intérêt, avec les clauses usuelles non aliénando, cinq pour cent de frais d'avocat en cas de poursuite, transfert de polices d'assurances et le paiement par l'acquéreur de toutes les taxes dues dans l'année 1881, pardessus et en outre du prix d'enchère.

Les acquéreurs sont requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente, devant Andrew Hero Jr notaire, aux frais des acquéreurs.
30 mars—30,31 7 14 21 28 av 5 mai

Terrain nu de très grande valeur dans le Faubourg Duvergé, rive droite du fleuve Mississippi.

Jules R. Robelot vs L'archevêque N. J. Perché et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 8016.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear Encanteur—Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 14 avril 1883, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 6 mars 1883, par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, le terrain de valeur ci-dessous décrit, à savoir:

Un certain terrain situé sur la rive droite du fleuve Mississippi, paroisse d'Orléans, dans le faubourg communément appelé "Faubourg Duvergé", dans l'ilet borné par les rues Villeré, Barthélemy, Paterson ou Public Road et Seguin, le dit lot de terre ayant au pied français 100 pieds de face à la rue Villeré, 100 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la ligne du fond, 108 pieds 8 pouces et 2 lignes sur la ligne vers la rue Seguin, et 106 pieds 9 pouces et 11 lignes sur la ligne vers la rue Barthélemy, ensemble avec les dépendances, droits, voies et servitudes qui y appartiennent.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit payable en billets ou coupons au gré des co-propriétaires, et portant 8 0/0 d'intérêt du jour de la vente, jusqu'à paiement; les acquéreurs devront payer 5 0/0 honoraires d'avocat sur le montant des dits billets en cas de procès pour en recouvrer le montant.

Acte de vente pardevant Charles J. Théard, notaire, aux frais de l'acquéreur.
9 mars—9, 10, 17, 24, 31—7, 14 avril.

Propriété améliorée de très grande valeur dans le Troisième District.

No 415 rue Craps, entre les rues Français et Union—Maison en bois à deux corps de logis à un étage, avec mansarde.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 21 avril 1883, à midi, il sera vendu, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune, **très positivement et sans limite aucune**—

Un certain morceau de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Amour, Craps, Union et Français, mesurant, au pied français 30 pieds de face à la rue Craps sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une jolie maison en bois à un étage, avec mansarde, divisée en deux corps de logis ayant au rez-de-chaussée deux chambres et une galerie de chaque côté, une chambre et un cabinet dans la mansarde de chaque côté, une cuisine en bois à deux étages ayant deux chambres dans chaque corps de logis, cuve, puits, lieux d'aisance, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 415 rue Craps.

Termes et conditions. Une moitié comptant, le reste à un crédit de un et deux ans pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur les propriétés vendues avec 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le paiement de la totalité ou d'une partie des dits billets.

L'acquéreur devra assurer la propriété pour un montant égal aux billets consentis transférer la police d'assurance au détenteur des billets et rembourser les primes d'assurance non expirées et toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1883, en sus du prix d'adjudication et seront requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, aux frais de l'acquéreur.
6 avril—6,7,14 à la vente.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

Terrains de choix propres à bâtir.

Rue Esplanade, près de la rue Broad.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 21 avril 1883, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune—

Un morceau de terre de forme triangulaire dans le carré d'ilet borné par les rues Esplanade, Septième, Washington et Broad, mesurant 301 pieds 9 pouces 6 lignes rue Esplanade, 365 pieds 10 pouces 1 ligne de façade rue Washington, 120 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare d'une autre propriété faisant face à la rue Broad, et 4 pieds de façade rue Septième.

Ce morceau de terrain est dans le voisinage immédiat des propriétés des Messieurs Pilsbury, Meilleur, Bignon, Forestier, Brugier et autres; cette terre est la plus haute du côteau, et n'a pas de supérieure pour bâtir. Elle sera vendue en terrains à la convenance des acquéreurs.

Pour la subdivision, voir le plan à la Bourse.

Conditions—Une moitié ou davantage comptant, le reste à crédit à un et deux ans pour des billets portant hypothèque spéciale et privilège et lien du vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à parfait paiement; clause de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement des dits billets en partie ou en totalité, et toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxe de 1883 en sus du prix d'adjudication et seront requis de faire un dépôt de 10 0/0 du montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant ——— notaire, aux frais des acquéreurs.
7 av—7 au 14

Propriété améliorée du Troisième District.

No 133 rue Marigny, entre Amour et Bons-Enfants.

Succession de Louis Mostier, No 6731. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, encanteur—Placide J. Spear, crieur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 7 avril 1883, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'encan St Charles, rue St-Charles entre Commune et Gravier. En vertu d'un décret de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division "B", rendu le 16 février 1883, et signé le 23 février 1883, dans la susdite cause, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, quartier Marigny, dans le carré d'ilet borné par les rues Marigny, Amour, Mandeville et Bons Enfants, ledit terrain mesurant—mesure américaine—27 pieds de façade rue Marigny sur 60 de profondeur.

Les améliorations comprennent une très belle maison double, nouvellement peinte et parfaitement réparée.

Cette propriété porte le numéro municipal 133 rue Marigny.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Chas Rollo, notaire, aux frais de l'acquéreur.
3 mars—3 10 17 24 31—avril 7.

SECONDE CRIEE.

Vente définitive.

Magnifique résidence en bois, avec vaste terrain dans le fond, dans le Second District.

No 233 rue Bienville, entre les rues Marais et Villeré.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 7 avril 1883, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un décret de ..., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Villeré, Marais et Conti, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bienville, 127 pieds 10 pouces de profondeur, ...

Les améliorations comprennent une jolie et confortable résidence en bois à un étage, jardin derrière avec un vaste terrain dans le fond ...

Cette propriété porte le numéro municipal 233 Bienville.

Termes et conditions—La moitié comptant et le reste à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur portant hypothèque spéciale et privilège, à 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le paiement des billets, ... et toutes les autres clauses usuelles.

L'acquéreur sera requis d'assumer et de payer la taxe de l'année 1883, en sus du prix d'adjudication et de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant E. G. Andry, notaire, aux frais de l'acquéreur.

MAGNIFIQUE TERRAIN NU

Au coin Esplanade et White.

Troisième District

Succession de G. S. Armant.

No 7,381—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 14 avril 1883, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 5 mars 1883 dans la susdite affaire la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain terrain situé dans le Troisième District de la ville en emble avec les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendent, désigné par la lettre ..., d'après un plan déposé au bureau du ... de la Paroisse d'Orléans, le dit terrain étant borné par les rues Esplanade, Lapeyrouse, White et Broad, mesurant d'après le dit plan 3 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue de l'Esplanade sur une profondeur et façade rue White de 134 pieds 6 pouces et 1 ligne entre 123 pieds 7 pouces et 2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 2 et 31 pieds 7 pouces et 5 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Conditions—Comptant sur adjudication.

Acte de vente pardevant Geo. G. Preot, notaire, aux frais de l'acquéreur.
6 mars—9,10 17 24 31—avril 7 14

Attention tous!

Les deux grandes bâtisses à deux étages, en briques, avec les vastes morceaux de terre, dans le Deuxième District, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital, connu comme L'INSTITUT ST. LOUIS fondé par Mme DERON, maintenant sous la direction des dames DURRIVE et BONNABEL.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI 14 avril 1883, à midi il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune—

1° Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre A dans l'ilet borné par les rues DAUPHINE, URSULINES, HOPITAL et BOURGOGNE mesurant 64 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue DAUPHINE sur 169 pieds 5 pouces et 4 lignes sur le côté le plus rapproché de la rue des Ursulines, puis 17 pieds sur une ligne parallèle à la rue DAUPHINE et courant vers la rue de l'Hôpital, puis 20 pieds sur une seconde ligne de profondeur, puis 12 pieds sur la ligne du fond parallèle à la rue Dauphine, puis 10 pieds 3 pouces sur une ligne parallèle à la rue Hôpital et s'étendant vers la rue Dauphine, puis 35 pieds 9 pouces 6 lignes sur la ligne du fond parallèle à la rue Dauphine, puis 29 pieds 2 pouces sur une ligne parallèle à la rue de l'Hôpital, puis 21 pieds 4 pouces sur la ligne parallèle à la rue Dauphine et courant vers la rue des Ursulines, puis 119 pieds 9 pouces 3 lignes à la rue Dauphine.

Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages, retirée de la rue, ayant 3 grandes chambres aux rez de chaussée et 4 chambres au premier étage. une autre grande bâtisse en briques à deux étages à l'arrière de la bâtisse ci-dessus décrite, avec une grande salle au rez-de-chaussée et salle à manger, et grande dortoir au premier étage, cuisine en briques à l'arrière, hydrant, citerne, lieux d'aisances, arbres, fleurs, etc. Cette propriété est connue sous le nom de L'INSTITUT ST LOUIS, maintenue dirigée par les dames Durrive et Bonnabel.

2° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre B dans l'ilet borné par les rues DAUPHINE, BOURGOGNE, HOPITAL et URSULINES, mesurant 31 pieds 1 pouce et 5 lignes de face à la rue DAUPHINE sur 119 pieds 9 pouces 3 lignes sur la ligne qui le sépare du lot désigné par la lettre A, puis 24 pieds 11 pouces 5 lignes sur la ligne vers la rue de l'Hôpital, puis 2 pieds 1 pouce 5 lignes sur une ligne parallèle à la rue Dauphine et courant vers la rue des Ursulines, puis 31 pieds 11 pouces et 5 lignes à la rue Dauphine.

Les améliorations comprennent une maison en deux étages en bois, à l'arrière, ayant 3 chambres, couverte en ardoises, arbres, arbustes, &c. &c. Les propriétés ci-dessus décrites sont vendues d'après les plans d'Arthur de Armas, voyer, et ingénieur civil.

L'attention de tous est particulièrement appelée sur cette vente vu que l'emplacement convient à tous les usages imaginables, sur une belle rue, au fait la plus belle rue de la ville, pavée en pierres carrées, banquettes en pierres plates, à proximité de quatre lignes de chars de ville, près des églises, des écoles et des lieux d'amusements.

Les loyers du jusqu'au 30 avril inclusivement seront au profit du vendeur.

La propriété peut être visitée de 3 à 6 heures, tous les jours, avec carte des encanteurs.

Termes et conditions—1/3 ou plus comptant, le reste à un crédit de 1 et 2 ans en billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur, avec 8 0/0 d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du paiement des dits billets ou en partie, les acquéreurs seront tenus d'assurer les bâtisses pour un montant satisfaisant au vendeur et de transférer la police aux porteurs des billets et de rembourser les primes d'assurances non expirées et toutes les autres clauses habituelles. Les acquéreurs assumeront et paieront en sus du prix de leur adjudication toutes les taxes de l'année 1883, et seront requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire, aux frais des acquéreurs.
30 mars—31 7 & av à date